

Présents :

VAN MALDEREN Éric (*Directeur CSC Pays Manslois*) ; LLEDO Nathalie (*Référente famille CSC Pays Manslois*) ; WILLAUMEZ Marie-France (*Présidente ADMR*) ; KESSLER Arnaud (*Directeur EHPAD Les Jardins d'Iroise*) ; MOUNIER Catherine (*Adjoint Pôle Sud Ouest/GOYA – CH Claudel*) ; CHEMINADE Anne Marie (*Mairie Aunac*) ; VAILLANT Delphine (*Cadre responsable – EHPAD des Maisons de Marthe – CH Ruffec*) ; VIAL Jean Jacques (*ADMR Charente Ruffécoise*) ; LACROIX Joël (*Délégué territorial de la Charente pour l'ARS*) ; LASNIER Astrid (*Chargée de mission territoriale ARS DT 16*) ; TANTY Juliette (*Chargée de mission santé sport solidarité - Pays du Ruffécois*)

1 / Présentation des acteurs, des constats, des attentes, des besoins notés sur le territoire du Ruffécois :

Juliette Tanty propose un tour de table afin de connaître chaque acteur réuni autour de la table ainsi que leurs constats, attentes, besoins sur le territoire.

Mme Delphine Vaillant, présente sa structure et les constats qu'elle fait dans son quotidien : méconnaissance du grand public de l'accueil de jour ; problème de transport pour faire connaître les accueils de jour ; un reste à charge des résidents souvent trop important ; besoin de formation du personnel quant à la psychiatrie (éducation thérapeutique).

Elle explique que le *Bien Vieillir*, c'est pouvoir apporter des petites joies au quotidien, c'est de l'instant présent.

Mme Anne Marie Cheminade, en tant qu'élu d'Aunac, explique être en relation directe avec les personnes âgées de sa commune et avoir besoin d'informations et de connaissances pour gérer des situations complexes.

Mme Catherine Mounier présente l'unité GOYA (filiale de prise en charge de la personne âgée), étendue sur toute la Charente. Elle explique qu'un infirmier de secteur intervient dans certaines maisons de retraite, pour faire de l'évaluation, de l'orientation et apporter de l'aide aux aidants.

L'entrée en EHPAD se fait très souvent dans l'urgence. Une information sur les dispositifs est nécessaire afin de respecter l'éthique de la personne âgée. Le désir des aidants, n'est pas toujours le désir la personne âgée (culpabilité des aidants).

Mme Annie Sagne explique rencontrer régulièrement des personnes âgées en très grande difficulté et qui ont très peu accès aux soins. Elle explique que beaucoup de personnes âgées sont devenues des « invisibles » et n'osent plus. Aujourd'hui la question qui se pose c'est comment expliquer à ces personnes qu'elles peuvent apporter quelque chose à la société et comment les toucher, les amener à sortir de chez elles.

Elle appuie un point déjà soulevé : le reste à charge est trop important et beaucoup de familles n'hésitent pas à retirer les personnes âgées des structures d'hébergement. Elle observe une réelle souffrance psychologique sur notre territoire à laquelle les élus locaux ne sont pas préparés, ni même formés. Il y a un réel besoin de prise en charge et de soins.

M. Arnaud Kessler explique que sa structure a un accueil de jour pouvant accueillir 6 personnes maximum par jour, pour les malades d'Alzheimer ou les personnes en perte d'autonomie, mais que malheureusement ce dispositif est encore méconnu. L'idée de rentrer en EHPAD même pour un accueil de jour est mal appréhendée des aînés et pourtant participe au maintien à domicile, et au répit des aidants.

Mme Marie France Willaumez présente toutes les actions menées sur les cantons du Pays Ruffécois : aide à la personne, à la famille, formation du personnel, portage de repas chauds, ... L'ADMR s'occupe de personnes ayant une moyenne d'âge de 85 ans.

L'ADMR est confrontée à des problèmes de recrutement de personnel mais vient de faire une convention avec la Région pour développer des emplois d'avenir.

M. Éric Van Malderen explique que le CSC du Pays Manslois est partie de constats. Il y a plusieurs types de seniors. Ceux nés avant 1945 et ceux nés après. Les seniors (+55ans) souhaitent être en relation avec toutes les générations. Ainsi, le CSC développe de nombreuses activités

Problème de mobilité

Les élus ont besoin d'information concernant l'orientation de la personne âgée ou sur la gestion de cas de démen

Valoriser la place de l'aîné

Les aînés comme ressource du territoire

Besoin d'une approche intergénérationnelle

Maintenir le lien social

Développer l'accès au numérique

Méconnaissance de l'accueil de jour

L'entrée en établissement est souvent subie

Déculpabiliser les familles en accompagnant les aidants

Les professionnels de santé comme lien pour l'entrée en établissement

Développer une approche collective

privilégiant l'intergénérationnelle et l'approche collective en travaillant avec d'autres acteurs du territoire.

Une étude a été menée par le CSC sur l'aménagement des logements des séniors. Il ressort de cette étude que les aînés se plaignent de leur logement mais ne veulent rien changer. C'est une caractéristique de certaine personne âgée qu'il faut savoir prendre en compte.

Des groupes pour accompagner les aidants ont été mis en place par la CARSAT. Ce genre d'information doit être communiqué aux élus.

Prévention : Donner le goût aux aînés de se retrouver

Place de l'EHPAD en milieu rural

2 / Conclusion du premier atelier :

Au terme de ce premier atelier, il a été proposé de travailler en fonction d'un parcours de la personne âgée: la personne autonome et la personne en perte d'autonomie ou dépendante.

3 / Calendrier :

Mardi 14 octobre de 9h30 à 11h, 2^{ème} groupe de travail.

- Définir des fiches actions et des pilotes.
- Approfondir les objectifs opérationnels

NB : Tous les comptes rendus des groupes de travail sont disponibles sur le site Internet du Pays Ruffécois rubrique Santé – Contrat Local de Santé

<http://www.paysduruffecois.com/>

N'hésitez pas à faire part de vos remarques !